



CENTRE SCOLAIRE OZANAM

Internat et externat pour lycéens et étudiants – Etudes encadrées et soutien scolaire – Stages intensifs de révision

60 rue Vauban 69006 LYON ☎ 04 78 52 27 99 / Fax : 04 78 52 11 15

✉ inscription@ozanam-lyon.fr 🌐 www.ozanamlyon.fr

INSCRIPTION A L'EXTERNAT LYCEEN (1^{ère} et terminale)

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Madame et/ou Monsieur :

Inscrit (vent) à l'externat leur fille/fils :

Après lecture, ils acceptent les clauses suivantes :

- 1° **L'inscription est semestrielle** ; chaque option peut être résiliée séparément en cours d'année d'un semestre pour le suivant. **La résiliation doit nous être communiquée par écrit avant le 25 janvier 2023 pour une résiliation effective à compter du 2^{ème} semestre.**
- 2° **L'inscription est considérée comme ferme et définitive** si elle est accompagnée du versement des frais d'inscription (80 €), ainsi que d'une **photo d'identité**. Le Centre Scolaire Ozanam se réserve toutefois la possibilité de mettre un terme à l'inscription jusqu'à un mois après que l'élève inscrit a commencé à fréquenter de façon effective l'établissement dans le cas où celui-ci ne s'adapte manifestement pas au cadre pédagogique et éducatif proposé. Tout règlement déjà effectué est alors remboursé, exception faite des frais d'inscription et d'un cinquième d'un versement semestriel. Les parents peuvent également décider de mettre un terme à l'inscription dans le même délai et les mêmes conditions.
- 3° **Les frais semestriels dépendent des différentes options** choisies dans la fiche de renseignements « élève » (page 4 du présent dossier). Une description détaillée de ces différentes options est disponible en page 5 du présent dossier. **Une inscription est possible en cours de semestre** : dans ce cas, une **remise** égale à 20 % des frais semestriels est appliquée pour chaque mois où l'élève aura été intégralement absent.
- 4° Les informations recueillies dans le cadre de ce dossier sont **obligatoires pour l'inscription dans l'établissement**. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement. **Aucune donnée n'est transmise à quelque organisme que ce soit**, si ce n'est éventuellement à l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Ozanam. Les parents **autorisent également l'établissement à gracieusement diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe et à tous usages les photos ou vidéos représentant leur enfant**. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles, les parents **bénéficient d'un droit d'accès et de rectification** aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, ils pourront s'adresser auprès de la direction de l'établissement.
- 5° **Nous rappelons que nous ne sommes pas responsables en cas de vol**. Il est conseillé à chaque élève inscrit à l'externat de ne pas amener d'objets de valeur.

Fait à :, le :

Signature des parents :
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'élève :
précédée de la mention « lu et approuvé »

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE

Responsable principal

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Conjoint

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Coordonnées

Adresse :

Complément :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. domicile :

Situation familiale

Marié

Union libre / Pacsé

Célibataire

Divorcé

En instance de divorce

Veuf - Veuve

Nombre d'enfants :

Facturation des frais de scolarité (à remplir si une répartition est demandée)

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Sauf demande spécifique (à préciser ci-dessous), le règlement de la totalité des frais semestriels interviendra le 5 septembre et le 5 février (ou au moment de l'inscription si elle est plus tardive). Le moyen privilégié est le prélèvement bancaire ; un mandat de prélèvements est à ce titre joint au présent dossier. Si vous souhaitez fractionner le règlement des frais semestriels ou décaler la date des prélèvements, cochez la ou les cases ci-dessous :

Règlement des frais semestriels en deux échéances

Règlement des frais semestriels en trois échéances

Prélèvement effectué le 10 du mois (et non le 5)

FICHE COMPLEMENTAIRE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE

A compléter uniquement si les parents sont séparés

Responsable principal

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Conjoint

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Coordonnées

Adresse :

Complément :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. domicile :

Situation familiale

Marié

Union libre / Pacsé

Célibataire

Divorcé

En instance de divorce

Veuf - Veuve

Nombre d'enfants :

Facturation des frais de scolarité (à remplir si une répartition est demandée)

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Sauf demande spécifique (à préciser ci-dessous), le règlement de la totalité des frais semestriels interviendra le 5 septembre et le 5 février (ou au moment de l'inscription si elle est plus tardive). Le moyen privilégié est le prélèvement bancaire ; un mandat de prélèvements est à ce titre joint au présent dossier. Si vous souhaitez fractionner le règlement des frais semestriels ou décaler la date des prélèvements, cochez la ou les cases ci-dessous :

Règlement des frais semestriels en deux échéances

Règlement des frais semestriels en trois échéances

Prélèvement effectué le 10 du mois (et non le 5)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ÉLÈVE

Etat Civil

Sexe : M F

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à (Ville - Dpt) :

Nationalité :

Tél. mobile :

Email :

Scolarité

Année scolaire 2021 - 2022

Etablissement :

Ville :

Classe :

Année scolaire 2022 - 2023

Etablissement :

Classe :

Spécialités :

Option(s) choisie(s)

Frais d'inscription : 80 €

Option 1 : accès intégral aux études encadrées (sites Vauban et Boileau) - 850 € / semestre

Option 2 : accès 7 jours / 7 à l'établissement (sites Vauban et Boileau) - 300 € / semestre

Si cette option est prise seule, elle permet l'accès au site Vauban en dehors des horaires des études encadrées et inclut le soutien scolaire dispensé sur le site Boileau uniquement.

Option 3 : dîner du lundi au vendredi (ne peut être souscrite sans l'option 2) - 510 € / semestre
inclut le petit-déjeuner du lundi au dimanche.

Une remise de 5 % est appliquée aux élèves inscrits à deux options ou plus (hors frais d'inscription).

Tout élève régulièrement inscrit à l'une des options bénéficie également d'une remise de 5% sur les autres prestations de soutien scolaire (cours particuliers, stages de révision).

Informations médicales

Allergies médicamenteuses :

Allergies alimentaires :

(un dossier spécifique sera dans ce cas à remplir lors de l'arrivée de l'externe s'il prend ses repas dans l'établissement)

Autres allergies :

Traitement suivi :

Ces informations sont données à titre confidentiel et ne seront transmises qu'au personnel encadrant.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES DIFFÉRENTES OPTIONS

Option n°1 « accès intégral aux études encadrées »

Les lycéens inscrits à cette option peuvent venir travailler en étude encadrée de 16h30 à 19h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et de 14h à 19h30 le mercredi. Des horaires spécifiquement dédiés au soutien en mathématiques à destination des étudiants en classe préparatoire et des lycéens de 1^{ère} et terminale sont proposés le mardi et le jeudi de 20h30 à 22h (site Boileau) et le mercredi de 18h à 19h30 (site Vauban).

Les élèves peuvent solliciter librement les différents enseignants en étude encadrée en mathématiques, physique-chimie, français, philosophie, anglais, espagnol, histoire-géographie et géopolitique, **aussi bien sur le site Vauban que sur le site Boileau.**

Le planning de présence des intervenants est communiqué en début d'année scolaire.

Les lycéens ont également accès gratuitement aux ressources bibliographiques mises à disposition, en consultation libre sur place ou en emprunt.

Le service est fermé durant les vacances scolaires et les jours fériés.

Option n°2 « accès 7 jours sur 7 à l'établissement »

Cette option permet aux élèves d'utiliser les infrastructures du Centre Scolaire Ozanam de façon autonome, qu'ils soient par ailleurs inscrits ou non en étude encadrée, de bénéficier d'un **accès permanent** au cadre de travail et aux équipements proposés par l'établissement, **aussi bien sur le site Vauban** (en dehors des horaires des études encadrées) **que sur le site Boileau** : salles d'études pour le travail personnel, bibliothèques, ressources informatiques, gymnase, laverie, cuisine équipée avec espace réfrigéré individuel, espace de coworking... Cet accès est possible **chaque jour de 7h à 23h, samedi, dimanche, vacances scolaires et jours fériés inclus** hormis pendant les deux semaines des vacances de Noël.

Le soutien scolaire dispensé sur le site Boileau est ouvert aux élèves ayant sélectionné cette option.

L'option 2 ouvre par ailleurs droit à s'inscrire à l'**option 3** pour dîner sur le site Vauban du lundi au vendredi et prendre le petit-déjeuner tous les jours de la semaine.

Option n°3 « dîner et petit-déjeuner »

Les élèves ont la possibilité de dîner et prendre leur petit déjeuner aux mêmes services que les internes du Centre Scolaire Ozanam. Les repas sont servis du lundi au jeudi de 19h30 à 19h50, le vendredi de 19h à 19h20. Le service du petit déjeuner est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 8h30, le week-end de 7h à 10h.

La restauration de notre établissement propose une cuisine de type familial, les repas sont préparés sur place, les produits sont sélectionnés par le chef cuisinier qui établit les menus le plus souvent possible avec des produits de saison.

Il est également possible de dîner de façon ponctuelle en achetant des tickets (coût du repas : 6,90 €).

Déjeuner

Notre établissement ouvre la possibilité aux élèves de déjeuner de façon régulière sein de notre établissement, moyennant une cotisation semestrielle de 470 €. Le coût du repas occasionnel s'élève à 6,90 €. L'option 2 doit être sélectionnée pour s'inscrire à cette option.

Une remise de 5% sur l'ensemble des frais de scolarité est accordée dès la 2^{ème} option (hors frais d'inscription). Tout élève régulièrement inscrit à l'une des options bénéficie également d'une remise de 5% sur les autres prestations de soutien scolaire (cours particuliers, stages de révision).

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT



Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Immobilière de l'Ecole Ozanam à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Immobilière de l'Ecole Ozanam. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Débiteur

Créancier

Votre nom :
Votre adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

Identifiant du créancier (ICS) : FR32ZZZ428562
Association Immobilière de l'Ecole Ozanam
60 rue Vauban
69 006
LYON
France

IBAN

BIC Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

Fait à :, le :

Signature :

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. **Veillez compléter tous les champs du mandat.**



Merci de coller ici votre relevé d'identité bancaire (RIB)